

400.000 normes

Selon la tradition juive, la Torah compte 613 mitzvot ou commandements ou prescriptions, soit 248 prescriptions positives – autant que de parties du corps humain suivant un certain comptage - et 365 prescriptions négatives... donc bien davantage que les 10 commandements auxquels nous nous référons et que nous appelons « Décalogue » (Exode 20, 2 – 17).

Le comput biblique est battu : le JT d'une chaîne française m'a appris que désormais les administrations françaises devaient se référer à pas moins de... 400.000 normes. Oui, vous avez bien lu : 400.00 normes. Comme il s'agissait d'un journal du début du mois d'avril, j'ai d'abord cru qu'il s'agissait d'une farce. Ben, non !

Conséquence tirée par le législateur : désormais, aucune nouvelle norme ne serait validée si une ancienne n'était supprimée. Du coup, l'information mortifère devenait jubilatoire. Et je me suis pris à fantasmer : quelle règle pourrions-nous évacuer pour donner vie ? Dans notre vie collective, dans nos communautés, dans ma vie personnelle.

Holà, me direz-vous : ces prémices de raisonnements sont subversives ! A moins qu'elles ne nous offrent un outil de discernement extraordinaire. « Les rives sont la chance du fleuve puisque, l'enserrant, elles l'empêchent de devenir marécage. (J. de Bourbon-Busset)».

Dès lors, quelles sont mes lois. Quelles sont mes normes. Et lesquelles donnent vie ?

P. Christian.